SHAKESPEARE.

The Increased Demand for His Plays, Especially Among Women.

Although managers of theaters will say that Shakespeare spells ruin, the readers of Shakespeare have within recent years increased by many thousands. There is a constantly-increasing demand for the various annotated editions of Shakespeare, especially of those embodying a single play in each volume; and sets of Shakespeare are still favorite gifts for Christmas and birthdays. Reading circles the country over, especially in the north and east, are reading Shakespeare every winter, and these and the secondary schools have created a demand for expurgated editions with notes.

Women make up a large proportion of the new readers of Shakespeare. With the increase of wealth in the country has come an increase of leisure among women, if not among men, and thousands of women whose mothers found little time for anything beyond household duties have taken to reading and study. This is especially true of women in small cities and even in villages, and the home study, once chiefly confined to New England, is spreading to nearly all parts of the country. These new students of literature, many of whom have never seen a play acted upon a stage, are reading Shakespeare, usually with the aid of notes, in appalling array. The sex of the readers determines the special popularity of particular plays. "The Merchant of Venice" is perhaps more read in the single-play volumes than any other, though "Julius Caesar," because of its having been made a special subject of study in secondary schools, is much in demand. "As You Like It," "The Midsummer Night's Dream," "The Tempest," "Twelfth Night," "Winter's Tale" and "Much Ado About Nothing" are sold by the thousands to the new students of Shakespeare. This list includes the comedies most familiar to the stage. There is sometimes a demand for single plays when such plays are on the boards. The comedies far outsell the tragedies. Of the latter "Hamlet," as being generally held the greatest, is more in demand than any other. Perhaps "Othello" or "Romeo and Juliet" comes next.

There is little demand for the histories, and that Falstaff is undervalued by the feminine readers of Shakespeare is shown by the fact that "Henry IV." is rather less widely read than several other of the histories. Neither is there any special demand for the "Merry Wives of Windsor." The plays least called for are "Love's Labor Lost," "Titus Andronicus" and "Pericles, Prince of Tyre." "Measure for Measure" is not much read by the feminine admirers of Shakespeare. "Cymbeline" is neglected in the single-play editions. So, too, is "Coriolanus."

The most popular plays are sold by thousands where others sell only by tens. So well is this recognized, indeed, that few of the so-called sets of Shakespeare intended for students include the least popular plays and, many as are the editions containing a single play in each volume, and especially designed to meet the new demand, there are only one or two editions that are at once expurgated and complete as to the number of plays. So strong is the demand for annotated plays that a popular new edition, at first issued without notes, is hereafter to be annotated. Here is another evidence that the demand comes, not from old lovers of Shakespeare familiar with his text and at ease with its difficulties, but from the new students, the modern women of leisure.

The demand is mainly for editions in cheap binding, and paper-bound plays as low as ten cents a volume are sold, though the annotated editions in cheapest form are usually considerably higher in price than this. A full set of Shakespeare, one play to the volume, may be had in substantial binding for $12 or $15, and editions of this kind, bound in leather, are selling occasionally at as much as $125 a set.—N. Y. Sun.

Pugilistic Churchman.

The late Abbe Wendling, formerly first vicar of the Paris church, La Trinite, owed his promotion in the ministry to his prowess with his fists. While he was secretary to the bishop of Metz he was insulted by three Prussian soldiers in the street. The abbe, who was of athletic build, promptly knocked down one of the soldiers, and the other two took to their heels. When Abbe Wendling confessed his act to the bishop, the latter seemed much annoyed. "I acted but in self-defense," pleaded the abbe. "Of course," replied the bishop; "but why didn't you polish off the whole party?" To avoid trouble, Father Wendling was sent to Paris, and his elevation soon followed.

—We imagine that no one really knows the depths of humiliation unless he has written a touching letter of farewell to his friends, taken poison, and awakened to find a stomach pump in his mouth.—Atchison Globe.

JUST "TELL THEM I'M DEAD."

And Jenkins Trounced the Office Boy for Doing So.

"Did you hear about Jenkins and his office boy?" asked De Smith of a friend as they were going to lunch the other day.

"No, I didn't hear," replied the friend. "What about 'em?"

"Oh, Jenkins just kicked him all over the office and has been in mortal fear ever since that the boy would carry out a threat to have him arrested," explained De Smith.

"Why, what was he kicking his office boy for?" asked the friend.

"Well, the boy was one of the stupid kind, you see, and he had no sense of humor," went on De Smith. "On the day Jenkins did the kicking he had been particularly busy and had been a good deal bothered by people who came in to ask questions of him and wanted to stop and talk. Jenkins was trying to get his correspondence cleared up, and it made him kind of hot to be interrupted so many times. He stood it a long while and then gathered up his paper and sneaked away with a stenographer into a back room.

"'I'm going to get out of here, Johnnie,' he said to the office boy when the place was finally clear of callers. 'If any more people come I don't want to see them.'

"'What shall I tell 'em?' asked Johnnie.

"'Oh, tell them anything,' said Jenkins, impatiently. 'Tell them I'm dead,' he shouted as he slammed the door.

"Well, Johnnie took him at his word," continued De Smith. "He wasn't a brilliant office boy at all. He was new in the office, and he thought Jenkins meant just what he said. Jenkins hadn't been out of the room three minutes before in walked a lady whom Johnnie had never seen before and asked if Mr. Jenkins was in.

"'Nope, he ain't here any more,' answered Johnnie.

"'Isn't here any more?' repeated the lady, with surprise. 'Why, where is he?'

"'He's dead,' answered Johnny, carelessly.

"'Dead!' shrieked the lady, piteously.

"'Yes, ma'am, dead,' repeated Johnny, coolly. 'Died this morning.'

"'Oh, mercy!' sobbed the woman, as she grabbed the back of a chair, and Jenkins, who was coming back to the room to get a communication he had forgotten when he first went out, got in just in time to see his wife sink to the floor in a dead faint.

"They called in a doctor and restored her to consciousness, and then Jenkins started in on the kicking game, which he fears will land him in court. He has paid the boy's mother $50, but the kid says Jenkins will have to pay him $50, too, or go to jail. He 'ain't goin' to be kicked for doin' what he was told,' he says."—Chicago Times-Herald.

MIXED METAPHORS.

Some Pearls of Expression Gathered by a German Writer.

A German writer has been collecting mixed metaphors, some of which are new:

"We will," cried an inspired democrat, "burn all our ships, and, with every sail unfurled, steer boldly into the ocean of freedom!" Even that flight is surpassed by an effort of Justice Minister Hye, who, in 1848, in a speech to the Vienna students, impressively declared: "The chariot of the revolution is rolling along and gnashing its teeth as it rolls." A pan-Germanist mayor of a Rhineland corporation rose still higher in an address to the emperor. He said: "No Austria, no Prussia, only one Germany—such were the words the mouth of your imperial majesty has always had in its eyes!" Prof. Johannes Sherr, in a criticism of Lenau's lyrics, writes: "Out of the dark regions of philosophical problems the poet suddenly lets swarms of songs dive up, carrying far-flashing pearls of thought in their beaks." The German parliamentary oratory of the present day affords many examples of metaphor mixed; but one may suffice. Count Frankenburg is the author of it. A few years ago he pointed out to his countrymen the necessity of "seizing the stream of time by the forelock." But none of these pearls of thought and expression surpasses the speech of the immortal Joseph Prudhomme on being presented with a sword of honor by the company he commanded in the national guard of France. "Gentlemen," said he, "this sword is the brightest day of my life."—Inter Ocean.

How Did He Know?

"The usual seats?" asked the gentlemanly box office attendant.

"Er—no; give me something cheaper, in the pit."

"Here you are. Thanks. Glad your wife got safely home from her trip."—Detroit Free Press.

—It must be nice to be a Methodist preacher; every three or four years he has to move, and the people say as nice things of him as if he had died.—Atchison Globe.

BREVITIES OF FUN.

—After all, when the state of the drama is considered, many men are under obligations to women for wearing high hats.—Philadelphia North American.

—A Genius.—"Innsprock is a versatile sort of a chap." "Oh, yes; he can ride any make of wheel on the market." — Philadelphia North American.

—How She Kept It.—"Is your wife keeping Lent?" "Oh, yes, she always keeps it. Engages her dressmaker regularly for this time of the year."—Cleveland Leader.

—A Cherished Privilege.—"Why are decadent novels so popular?" "Because everybody likes to read about people who are bigger fools than himself."—Chicago Record.

—Ferocious Visitor (entering office)—"See here, boy, I've come to lick the editor." Office Boy—"You won't like the job. He's just been tarred and feathered."—Tit-Bits.

—"At least, there is one thing that can be said in favor of the Turks—they are a highly religious people." "Oh, anyone can see that from the way they fight."—Indianapolis Journal.

Getting It Back.—Literary Editor—"Why do you ask $10.98 for this article?" Author (with some reluctance)—"The 98 cents is what it has cost me for postage since I first wrote it."—Chicago Tribune.

—The Lady of the House—"Who broke all these dishes, Annie?" Annie—"I did, mum. Shure, didn't you tell me when I first came, when I heard the door-bell, drop everything?"—Yonkers Statesman.

—First Individual—"Yes, sir; I hold that when a man makes a little extra money, his first duty is to make his wife a present of a handsome dress." Second Individual—"You are a philosopher, I presume?" "No; I am a draper."—Tit-Bits.

MELLOW BY AGE.

Story of the Purchase of a Rare Amati Violin.

"Did I ever tell you how I came to pick up this glorious Amati?" observed a musician whose instrument had been much admired for the rare quality of its tones, which are broad, full and resonant. "I was passing a street corner one day in New York city when I noticed one of those fake musicians. He had one arm with which he held his violin, while between the toes of one of his bared feet he grasped the bow. The bow was motionless, and he 'made music' by moving the violin up and down. Despite the scratchiness of the tones, I recognized something in their quality which caused me to listen, street fakir though he was. There was something sweet and delicious about the notes, although he played execrably. The mellow spirit of the ages seemed to lurk in that beautiful box, and I listened just as a connoisseur of rare wines will pause, survey a glass of old vintage and inhale the bouquet with genuine pleasure.

"'Will you let me see your violin?' I asked.

"He did so. 'Where did you get this?' I continued, examining it and noticing that it was an Amati, without doubt, of great value.

"'Man who has a second-hand store had the pieces and sold them to me.'

"'How many pieces were there?'

"'Eight.'

"'Who put them together?'

"'A violin-maker.'

"'Didn't he try to buy the instrument?'

"'Yes, but I know what it's worth. The swindling, miserable old fool! He offered me $10, $20, $30.'

"'You know what it's worth? Good! I will give you $600 and a new violin for it. This may be buying it cheap, but think what the money will mean to you. I won't offer you any more, because I can't afford it.'

"'I'll take it. That driveling, miserable violin-maker, how disappointed he will be. He comes to see me every day. He tried to steal one of the pieces, but I sat there while he put them together. Take it.'

"To those who might think this story rather extravagant I would recommend the strange histories of some famous violins and they will no longer discredit the history of my lovely instrument."—Detroit Free Press.

Utilizing Water Power.

According to present indications the waterfalls and rapids in the country will some day be utilized as a generator of electricity. The latest achievement in the way of utilizing power is throwing a large wing dam across the St. Lawrence at the Lachine rapids. This dam runs out something more than 1,000 feet into the river, and takes in an immense body of water. The entire length of the dam is to be occupied by a power house with an unbroken interior of at least 1,000 feet. A large number of minor streams and rapids are being used for similar purposes. With a good fall, a force sufficient to run a good-sized dynamo may easily be secured.

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1896	1,015,165 66
Surplus	250,674 66
Surplus aux détenteurs de polices	755,549 28

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER, OCTAVE LABARRE.
15 juin96—1an

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
CHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
919 rue Gravier,
Nouvelle-Orléans, Lou.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

TERRES

—DANS LA—

Paroisse Avoyelles

—ET—

ACTIONS.

A L'ENCAN.

Succession de Laurent Lacassagne

No 48,277— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune—LE JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date et signé dans l'affaire ci dessus intitulée le 21 janvier 1897, et un ordre subséquent daté et signé le 8 mars 1897 il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés de valeur suivantes à savoir:

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terrain situées dans la Paroisse d'Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrits comme suit:

1° La demi section ouest et la moitié sud du quart sud-est de la section 20 dans la limite demi sud du range 5, et contenant quatre cent dix 70|100 acres.

Toute la section vingt-neuf dans la limite deux sud du rang cinq est contenant six cents quarante deux 68|100 acres.

La moitié ouest du quart sud ouest de la section 21, la moitié ouest du quart nord-ouest de la section 28, la moitié nord du quart nord-ouest et le quart nord-ouest du quart nord-est de la section 32 et la moitié ouest du quart sud-est de la section trente dans la limite 2, sud du range cinq est, contenant trois cent soixante et un 10|100 acres.

La moitié est des quarts nord est et sud-est de la section dix neuf, le quart nord-est de la moitié du quart sud-est de la section 30, dans la limite 2 sud de la range 5 est, contenant quatre cent quatre-vingt 92|100 acres.

La moitié nord et le quart sud-ouest du quart nord-est et la moitié ouest du quart sud-est de la section 31 lim te 2 sud de la range 5 est, contenant deux cents et 85|100 acres.

Toute la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane en tout, deux mille quatre-vingt dix, 25|100 acres, enregistrée dans le livre de transfert W. W., à la page 314 et seq. du bureau des archives de la paroisse des Avoyelles.

2° Les lots neuf et dix de la section 20 limite deux range sud cinq Est, contenant quatre-vingt 31|100 acres. Les lots 11 et 12 de la section 21 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre-vingt 20|100 acres. Les lots 13 et 22 de la section 28 limite 2 range sud 5 Est, contenant quatre vingt 24|100 acres. Les lots 14, 15, 20, 21, 22, 24, 29 et 30 de la section 29 limité 2 range sud 5 Est, contenant trois cent vingt-et un et 28|100 acres, d'après le plan dressé par S. B. Robertson, arpenteur, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du Bureau des Archives de la paroisse des Avoyelles, s'élevant à cinq cent soixante-deux 02|100 acres.

Conditions de la vente

Comptant; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en sus du prix de son adjudication et un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

AUSSI

Le même jour et à la même heure et place et aux mêmes conditions que les propriétés ci-dessus décrites, il sera vendu les

ACTIONS.

1° Cinquante (50) actions de cent dollars chacune du fonds-capital de la Léon Queyrouze Commission Company Limited, de cette ville et Etat, indiquées par certificat No 2 qui a été délivré et daté le 4 avril 1893, au nom de Laurent Lacassagne.

11 mars—11 18 25—av 1 8 15

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—UNE—

Grocerie établie et Résidence

DANS LE QUATRIEME WARD

Nos 433 et 435 rue N. Claiborne

Encoignure de la rue St Louis.

Succession de Mary I. McGuire, épouse décédée de T. H Galway.

No 52,431—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E

PAR BAUMGARDEN & STERN — L. L. Stern Encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 22 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu dans l'affaire ci dessus et signé le 15 mars 1897, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrit à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 91 rue Claiborne, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 213, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St-Louis et Conti; le dit lot fait partie d'un lot désigné par le No 10 de l'ilet 16. Le lot forme l'encoignure des rues St-Louis et Claiborne, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds 6 pouces de face sur la rue Claiborne, par 92 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue St Louis.

Les améliorations comprennent le magasin à trois étages et la bâtisse, avec bâtisses dans le fond, contenant quelques 5 ou 6 chambres en plus plâtrées, cuisine, cour, allée, citerne, etc, et pouvant facilement rapporter un loyer de $30 à $40 par mois. Les chars électriques passent devant; près des marchés, écoles, etc. Localité centrale.

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et la balance en un, deux et trois ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lieu de vendeur sur la propriété et autres clauses de sécurités; 5 pour cent honoraires d'avocat la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumant les taxes de 1897 et 10 pour cent comptant requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 mars—23—avril 1 8 15 18 22

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable résidence rue Prytanée, dans le Quatrième District.

La jolie résidence du défunt Dr Ben Stille.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO Lt'd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 251 rue Carondelet.—JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 mars 1897, dans l'affaire de la succession de Cécilia Bienvenu, Vve de Benjamin Stille No 34,920, et adressé à William Walker Stille et par autorité du dit William Walker Stille, la propriété foncière suivante sera vendue à l'enchère publique:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 294, borné par les rues Prytanée, Colisée, Joséphine et St-André, désigné par le numéro six de l'ilet No 29 sur un plan par B. Buisson, daté le 20 février 1848, déposé en l'étude de Jos. Lisbony, et mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, avec les améliorations; désigné par le No 206 (ancien numéro) rue Prytanée, près de la rue Joséphine.

Termes et conditions;—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par privilège de vendeur sur la dite propriété et les clauses usuelles de sécurité; les dits billets devant porter intérêt au taux de 8 0|0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les taxes pour l'année 1897, devant être assumées par l'acquéreur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devra faire un dépôt avec l'encanteur de 10 pour cent du prix d'achat comme argent de bonne foi au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas. T Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10avril—10 17 24—mai 1 8 13

L'Ivrognerie, ou la Polydipsie Ebrieuse, guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples détails, envoyez deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. T. de Villeneuve, P. O. Box 1668, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes,

Attention!

Placement constant, stable et solide

—EN—

Propriétés Commerciales, Residences

—ET—

Vacantes

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Troisième Districts.

Le tout loué à bail à des locataires No 1

118-120

Rue Baronne,

Entre les rues Canal et Commune. Elégante bâtisse en briques à trois étages occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

$2,520 par an.

114-116

Rue Baronne

Entre les rues Canal et Commune. Elégant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Ehle et autres et rapportant un loyer à bail de

$2,220 par an

Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

1734-1736

Avenue Esplanade,

Encoignure Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter

$750 ou plus par an.

1839

Chemin du Bayou,

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

$360 par an.

Magnifique Lot de terre,

Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue

Louée $8 par mois.

9

Lots de terre,

Enc. des rues Duels et St-Antoine.

Julie A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 52,401 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune — MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond et une autre allée commune et 133 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise duquel par achat de Veuve J. Lelièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise duquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme le procès de Jos. Weaver versus Théo. Anfoux, No 18,076.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez-de-chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour de derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisances, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 12) rue Baronne.

Vendu sujet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 11 juin 1842, et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 16 des même mois et année; le dit lot de terre mesurant 21 pieds 4 lignes de face à la rue Baronne, 30 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 71 pieds 6 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Commune et 66 pieds 9 pouces sur l'autre côté, est borné par le lot No 3 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

[illegible] 31 pieds 10 pouces sur le côté attenant à la propriété décrite ci-avant et 39 pieds 6 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terres si la même se trouve.

Celle ci étant la même propriété que feu Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir:

Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zacharie Saul, veuve de Horace G. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mongneau Lelièvre et Olympe Françoise Mongneau, veuve de Jacques Lelièvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1872.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez-de-chaussée occupé par C. Ehle, comme fleuriste; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres dans la mansarde; aussi une cuisine en briques à trois étages, contenant deux chambres à chaque étage; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu sujet à deux baux au taux de $2,220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897; et aussi sujet à une location perpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $33 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (ancien No 11) rue Baronne.

3° Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St-Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 21 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Duels et Ste-Antoine, et lot No 9 mesure 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre E dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 20 janvier 1896, lequel dit lot mesure, suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade, ayant de chaque côté 8 chambres, galeries de façade et de côté, lieux d'aisances à chaque étage, citerne, tuyaux de waterworks, chambre à bain vaste cour, etc.; le tout en bon ordre. Vendu sujet à un bail, d'un côté, au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.

L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit ci dessus désigné par la lettre F sur le croquis mentionné ci dessus par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis. 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire dans cette ville, le tout avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H Porter, sa succession et ses héritiers ont ou peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ou interruption et matériellement, comme propriétaire depuis plus de 30 ans de la part du défunt et de ses auteurs sur une portion de terrain en face de la propriété ci-dessus décrite comme il est mentionné dans le dossier ci dessus mentionné et mesurant suivant le même croquis, en mesure américaine, 49 pieds 6 lignes, faisant face au Chemin du Bayou; 42 pieds 5 pouces sur la rue Roman, 54 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 47 pieds 8 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une élégante résidence à deux étages, désignée par le numéro municipal 1839 Chemin du Bayou, ayant des salons à double arcade, une salle à manger, au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage supérieur, corridor sur le côté, galerie sur la façade à chaque étage; au fond, une bâtisse à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, salle de bain, lieux d'aisance, citerne et appareil de water-works, etc; vendu sujet au bail au taux de $360 par an, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1897.

6° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même ilet comme il est décrit ci-dessus, désigné par la lettre G sur le dessin ci-dessus mentionné, fait par Edgar Pilié, voyer; le dit lot mesure, conformément au dit dessin, 69 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Quartier, 91 pieds 5 pouces 4 lignes de large dans le fond, 79 pieds 9 pouces sur la ligne qui la sépare du lot F, et 82 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé; composé de parties des lots 3, 4 et 5 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859 et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Ensemble avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H. Porter, sa succession et ses héritiers peuvent avoir acquis par possession publique paisible, sans équivoque, ni interruption et matériellement, depuis plus de 30 ans, dudit décédé et de ses auteurs sur une portion de terrain sur la façade de la propriété décrite, comme il est mentionné dans le croquis ci-dessus, mesurant suivant le même dessin, en mesure américaine, 51 pieds 11 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 54 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Roman; 69 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de l'autre côté sur 69 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse retirée de la rue, ayant 4 chambres, des lieux d'aisances, un puits, un hangar, etc., portant le numéro municipal 1529 Chemin du Bayou.

Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, au choix de l'acquéreur; le reste s'il y en a, à un crédit de un ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'à parfait paiement garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de vente en usage. L'acheteur devra faire assurer les bâtisses de la propriété pour leur pleine valeur jusqu'à parfait paiement des dits billets et finalement il devra payer les honoraires de l'avocat au taux de 5 pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux; en outre du prix d'adjudication, l'acquéreur devra rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et prendre à sa charge les taxes pour l'année 1897. Toutes les dites propriétés seront vendues sujettes aux baux qui existent encore, et la propriété portant les Nos 114-116 rue Baronne, ancien No municipal 11 étant la seconde décrite, sera vendue; sujette à un loyer perpétuel du terrain de ($33) trente-trois dollars par an, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans sur une portion de la terre, et l'acheteur devra assumer cette obligation, en dehors et au-dessus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de son enchère.

Les actes de vente devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acheteurs.

10mars—10 11 12 17 24 31—avril 7 14

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Susan A. Green.

No 46,820—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MARDI, le 13 avril 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 631 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur et daté et signé le 3 mars 1897, nous procéderons à vendre à l'enchère publique la propriété suivante:

Deux lots de terre et dépendances dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie connue comme Bartheville, dans l'ilet borné par les rues Henry Clay, Clara (autrefois Léonce), Calhoun (autrefois Edmund) et Magnolia (autrefois Victor) désigné comme ilet No 111 sur un plan par J. A. d'Hémécourt, déposé voyer de ville, daté le 22 mai 1867, qui a été adopté comme le plan de Bartheville, conformément à une entente par acte passé pardevant James D. Augustin, un notaire en cette ville, le 13 avril 1869 et déposé pour référence, en l'étude de Selim Magner, ancien notaire en cette ville, les dits deux lots sont désignés, comme lots 1 et 2, sur le dit plan de d'Hémécourt, et mesurent conséquemment chacun 29 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la rue Calhoun, autrefois Edmund sur 110 pieds de profondeur, et une largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 6 lignes. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Calhoun, autrefois Edmund, et Clara, autrefois Léonce.

Conditions—Comptant. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE COTTAGE

—ET—

SITES POUR BATIR

—DANS LE—

TROISIEME DISTRICT.

—SUR—

L'avenue Caffin, les rues Flood, Morales et Urquhart. A l'Encan

Succession de Vve G. Stricker.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 37,658.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 6 mai 1897, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 1er avril 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Dix lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No — borné par l'avenue Caffin, les rues Morales, Flood et Urquhart, désignés sur un plan par J. A. D'Hémécourt, le 4 avril 1870 comme lots numéros 5 à 22 inclusivement. Les dits lots sont contigus et mesurent comme suit: Les lots numéros 5 à 11 inclusivement, mesurent chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue Caffin, sur 130 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot 11 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et de la rue Urquhart. Les lots Nos 12 à 22 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds 2 pouces et 2 lignes de face sur la rue Flood, sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant quatre chambres, pantry, etc.

2° Deux lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 429, borné par les rues Flood, Morales, l'avenue Caffin et la rue St-Claude, désignés comme lots Nos 11 et 12, mesurant chacun 30 pieds de face sur la rue Flood sur 130 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Flood et Morales.

Conditions de la vente—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur la dite propriété avec stipulation de porter intérêt aux taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et habituelles comme le paiement des honoraires d'avocats, le transfert de la police d'assurances etc.; les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en plus et au dessus du prix de l'adjudication et déposeront avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente. Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant John L. Legier, notaire.

4 avril—4 11 18 25—mai 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUVEAU COTTAGE DOUBLE

A ALGER,

Nos 522 et 524 rue Séguin

Entre les Rues Alix et Eliza

A L'ENCAN.

Succession de Miles F. Sweeney.

No 52,378—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—ALFRED C. GREEN, encanteur. — Bureau 828 rue Commune.—JEUDI, 6 mai 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Numéros 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 2 avril 1896, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, cinquième district de cette ville Le dit lot est désigné par le No 23 de l'ilet 27 maintenant l'ilet 84, borné par les rues Seguin, Bermuda, Alix et Eliza, sur un plan par A D'Hémécourt, le 18 mars 1842. Le dit lot mesure, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Seguin sur 134 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 22 et 134 pieds 7 pouces et 9 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 24.

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en un double cottage connu par les Nos 522 et 524 rue Seguin, avec galerie devant, 4 chambres de chaque côté avec cuisine, hangar, citerne, etc.

Conditions de la vente—Comptant ou la moitié ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an, liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour cette année 1897, en plus et au delà du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.

4 avril—4 11 18 25—2 6 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété-Cottage Double à Algers.

Nos 231 et 233 Avenue Pelican

Entre les rues Séguin et Bermuda

A L'ENCAN.

Succession de August Brown, Jr.

No 47,868—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CO., ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau 828 rue Commune—JEUDI, 15 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 11 mars 1897 il sera vendu, aux enchères publiques, les propriétés suivantes à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 16, borné par l'avenue Pelican, anciennement rue Peters, et les rues Alix, Bermuda (anciennement Barthélemy) et Seguin. Le dit lot est désigné par le No 8 et mesure en mesure française 31 pieds de face sur l'avenue Pelican, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme le No 231 et 233 avenue Pelican. Est retiré de la rue avec galerie devant et trois chambres de chaque côté. Loué $16 00 par mois.

Conditions de la vente—Comptant, ou la moitié ou plus comptant, la balance à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1897, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'encanteur, pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire.

14 mars—14 21 28—av 4 11 15

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

Annonce judiciaire—Conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 29 mars 1897, rendu dans la succession de Washington Jackson, No 53,859 de la dite cour, j'offrirai, le lundi, 3me jour de mai 1897, à midi, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par les rues Dryades, Canal, Commune et Rampart, désigné par le No 3 et mesurant 29 pieds 3 pouces sur la rue Dryades, 26 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 134 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 1 et 132 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 3. Laquelle propriété porte le No 131 rue Dryades. Conditions, comptant; 10 pour cent de dépôt requis à l'adjudication. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Macon, Denis & Kernaghan—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 135 rue Carondelet.

31 mars—31—7 14 21 28 avril—3 mai

[illegible] ... A. B. LACOSTE, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als.

Dossier No 52,126.

Propriété Améliorée

—DANS LES—

Second et Troisième Districts

Sur la rue Esplanade, le Chemin du Bayou, la rue N. Johnson et l'ave. St Roch.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 27 avril 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 629 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897 et signé le 24 mars 1897 dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire, vs Pauline Gehlbach et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

Cinq certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, le Chemin du Bayou et les rues N. Johnson et N. Prieur et désignés par les lettres A, B, C, D et E, et mesurant comme suit, à savoir:—

Lot A—Formant l'encoignure de la rue Nord Johnson et du Chemin du Bayou et mesurant 30 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Johnson, 46 pieds 11 pouces et 1 ligne de refendeur et de face au Chemin du Bayou, 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne vers la rue Esplanade et la séparant du lot B, et une première largeur, commençant au Chemin du Bayou sur une ligne oblique courant vers l'Avenue Esplanade, de 32 pieds 7 pouces et 6 lignes, ensuite 8 pieds 9 pouces et 1 ligne parallèle à la rue Johnson, à la ligne de côté près de l'Avenue Esplanade.

Lot B. Forme l'encoignure de l'avenue Esplanade et de la rue N. Johnson, et mesure 42 pieds de face sur la rue Johnson, la même largeur dans le fond, et 51 pieds 7 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et la même largeur sur l'autre ligne de côté, le tout entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, contenant environ 8 ou 10 chambres, et connue comme le No 1936, avenue Esplanade

Lot C, mesurant trente-quatre pieds, 2 pouces et 7 lignes de face sur l'avenue Esplanade, 39 pieds 8 pouces et 5 lignes de face sur le chemin du Bayou par une profondeur de 51 pieds 9 pouces et 1 ligne partant de l'avenue Esplanade, ensuite une autre profondeur vers le Chemin du Bayou de 33 pieds 7 pouces et 6 lignes, et sur l'autre ligne de côté vers la rue Prieur une première profondeur de 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage, avec 5 chambres de chaque côté, gaz, citerne, etc., rapportant un loyer de $16 par côté et connue comme le 1928 et 1930 avenue Esplanade. Lot D, mesurant 28 pieds 10 pouces et 1 ligne de face sur l'avenue Esplanade, et 33 pieds 10 pouces 1 ligne de face sur le Chemin du Bayou, par les profondeurs suivantes: premièrement 62 pieds, ensuite une seconde profondeur de 32 pieds 2 pouces sur la ligne de côté le séparant du lot C et sur l'autre ligne le séparant du lot E. Une première profondeur de 65 pieds 10 pouces et ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant environ 8 chambres, et connue comme le No 2,029 Chemin du Bayou.

Lot E—Mesure 32 pieds 3 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 22 pieds 7 pouces et 6 lignes de face sur l'avenue Esplanade par les profondeurs suivantes: 65 pieds 10 pouces sur les lignes de côté vers le lot D. Ensuite une autre profondeur de 37 pieds 6 pouces et 4 lignes et 109 pieds 6 pouces et 1 ligne sur l'autre ligne de côté, vers la rue Prieur.

Les améliorations consistent en un cottage simple contenant environ 4 chambres, et connu comme le No 2023 Chemin du Bayou.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans le triangle, borné par l'avenue Esplanade, la rue Johnson et le Chemin du Bayou, lequel mesure 69 pieds 6 pouces et 2 lignes de face sur la rue Johnson, 44 pieds 2 pouces de face sur le Chemin du Bayou 32 pieds de face sur l'Avenue Esplanade et 44 pieds 2 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en trois bâtisses en bois rapportant un loyer de $19 par mois et connues comme les Nos 1311 et 1317 rue Johnson.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Bread, Columbus et Dorgenois, lequel mesure 61 pieds 5 pouces 1 ligne de face au Chemin du Bayou, 40 pieds de largeur dans le fond et faisant face à la rue Columbus par une première profondeur de 90 pieds 9 pouces et 8 lignes, ensuite une autre profondeur de 40 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Bread, par 152 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Dorgenois.

Les améliorations consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté et connu comme les Numéros 2559 et 2561 Chemin du Bayou rapportant un revenu de $16 par mois.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Espagne et Urquhart et l'avenue St Roch, lequel mesure 35 pieds 9 pouces de face sur l'avenue St-Roch, sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double, en bois, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté et connus comme les Nos 1204 et 1206 avenue St-Roch et rapportant un revenu de $14 par mois.

Les mesures sont toutes plus ou moins en mesure américaine.

Termes et Conditions—Le tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en plus de leur enchère et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mars—21 28—avril 4 11 18 25 26 27

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

No 52,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

Succession d'Henry Doescher.

Emplacement d'affaires splendide dans le Deuxième District, coin des rues Bienville et Roman.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 52,174 l'Hon N. H. Rightor, juge, daté le 1er avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631, rue Commune, MARDI, 11 mai 1897, à midi—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 219 borné par les rues Bienville, Roman, Conti, et Derbigny, les dits lots sont désignés par les Nos 21 et 22, ce terrain et mesurant chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces et une ligne entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Pour plus amples informations voir le plan à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la reste s'il y a à un et deux ans, avec billets portant intérêt à raison de 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de garantie, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat. L'acquéreur assume les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant [illegible] notaire. Un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'enchère au moment de la vente.

[illegible]—3 4 11 18 25—mai—2 8 9 10 11